



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2014

Je, soussigné(e)

Président(e) du club

Donne pouvoir à

Président(e) du club

(rayer la mention inutile)

Membre du club dont je suis responsable

pour toutes les délibérations ayant lieu le 27 février 2014 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du
Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine.

Fait le à

(signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

Rappel : conformément aux statuts du 4 novembre 2010, le Président d'un club peut être porteur
d'au plus un pouvoir d'un autre club.